



Note d'information du 30 avril 2020

Crise du COVID-19



COVID-19 : la situation au 30 avril 2020

Depuis le 14 mars 2020, la France est en phase de niveau 3 dans la lutte contre la pandémie due au virus Covid-19. Le département de la Haute-Garonne est comme l'ensemble des départements de France aujourd'hui considéré comme "zone d'exposition à risque" par Santé Publique France.

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat a activé son plan de continuité d'activité depuis le vendredi 13 mars 2020. Ce plan a pour objectifs :

- De participer à l'atténuation de la crise sanitaire que nous traversons,
- De protéger les agents sur leur lieu de travail,
- D'assurer une continuité de service essentielle à la vie de nos concitoyens.

“ **MASQUES POUR LES HABITANTS :**

Dans le cadre d'un groupement de commande organisé par la communauté de communes, 19.500 masques réutilisables ont été commandés pour permettre de répondre aux besoins de dotation d'un masque par habitant, pour les communes qui l'ont demandé.

La récupération auprès des fournisseurs, d'une partie des masques commandés se précise pour les 7 et/ou 8 mai. Une distribution aux communes le 8 et 9 mai est envisagée sur les 3 pôles de la communauté de communes à savoir Mane, Aspet et Saint-Martory pour que les communes puissent commencer une distribution ciblée dès le samedi 9 mai après-midi ou le dimanche 10 mai. Le reste de la livraison arrivera à la fin du mois de mai.

Un CHSCT a eu lieu le 23 avril et un CT le jeudi 30 avril.



Conseil communautaire : les élus envisagent la tenue de réunions communautaires à distance dont les modalités pratiques doivent être précisées (techniques, juridiques, sanitaires).

LES SERVICES QUI FONCTIONNENT

- **Aide et accompagnement à domicile (SAAD).**

- **Soins infirmiers à domicile (SSIAD).**

- **Services techniques :**

- * Collecte des ordures ménagères (OM).
- * Réouverture des déchetteries de Mane et Saint-Martory à partir du 05 Mai
 - Mardi et vendredi : 8h00 / 12h00 & 13h30 / 17h30.
 - Mercredi et jeudi : 9h00 / 12h00 & 13h30 / 17h30.
 - Accès réservé aux professionnels de 8h à 9h les mercredis et jeudis.
 - Samedi : 8h00 / 12h00.

Gestes barrières : Port du masque et des gants recommandé. Respecter 2 mètres de distance avec les agents. Seulement deux voitures autorisées en même temps sur le quai. Les agents ne pourront pas aider aux déchargements des voitures. Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée et en sortie. Attention cependant pas de dépôt de mobilier en déchetterie pour l'instant et ce jusqu'à la reprise des services d'Eco-mobilier.

- * Les POINTS TRIS sont à nouveau accessibles sur les communes du territoire intercommunal.
- * Déchetterie d'Aspet ouverte du lundi au jeudi 7h45-12h30 (la déchetterie d'Aspet dépend du SIVOM St-Gaudens)
- * Reprise des travaux épareuse depuis le 27 avril
- * Reprise programmée de l'entretien des sentiers de randonnées.
- * L'entretien des espaces communautaires est terminé (procédures spécifiques de désinfection et de nettoyage). La reprise du service d'entretien sur les communes a également repris.

- **Tous les services supports** (ressources humaines, comptabilité/finances, aides aux directions, communication) fonctionnent en télétravail et en présentiel réduit pour assurer une continuité dans le fonctionnement de la communauté de communes.



- **Accueil** : les accueils physiques sont toujours fermés. L'accueil téléphonique du standard et des services SAAD et SSIAD sont assurés pour l'instant en présentiel.
- **La direction générale** assure une présence physique quotidienne à tour de rôle pour être en soutien des services en poste.
- **Maisons médicales et de santé** : les 3 centres médicaux de notre territoire, Salies-du-Salat-Saint-Martory et Aspet sont référencés comme « Centres de proximité COVID-19 » et sont organisés pour assurer ces consultations spécialisées (uniquement sur RDV). La séparation de la salle d'attente du RDC de la maison de santé de Saint-Martory du côté des professions paramédicales, par un dispositif nettoyable, est validée afin de maintenir le centre covid19 après le 11 mai.
- **Le site internet** de la communauté de communes www.cagiregaronnesalat.fr est mis à jour très régulièrement en cette période de crise, vous pouvez y retrouver des liens vers les sites gouvernementaux et les dernières recommandations sanitaires.
- **La page Facebook** de la collectivité www.facebook.com/cagiregaronnesalat est elle aussi active et partage nombre d'informations utiles, n'hésitez pas à la consulter.
- **Assistants maternelles / RAM** : les assistantes maternelles ne sont pas concernées par la suspension de l'accueil. Le Relais assistantes maternelles est fermé, cependant un suivi est assuré par messagerie : ramlespetitsdiabes@cagiregaronnesalat.fr
- **Concernant l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire** :
 - * L'organisation d'un service périscolaire sera assurée dans la mesure où chaque commune nous communiquera son besoin à l'avance. Centres de loisirs : l'accueil pour des enfants de personnel soignant ou indispensable à la gestion de crise (liste fournie sur le site monenfant.fr) a été assuré sur les vacances de Pâques en mutualisation 3CGS/APEAI.
 - * L'organisation d'un service crèche pourra être assuré dans la mesure où la demande sera exprimée et justifiée selon les règles en vigueur. Il pourra s'envisager une ouverture mutualisée sur un seul site du territoire Cagire Garonne Salat, en coordination avec la crèche associative de Saint-Martory. Ainsi, la crèche à Salies ouvrira le 4 mai, pour 4 enfants de parents dont les métiers sont identifiés par l'ARS comme devant bénéficier d'une solution de garde.
- **Ecoles & crèches** : Après les annonces du Premier ministre toujours beaucoup de questions concernant l'ouverture des écoles et des crèches à partir du 11 mai prochain ainsi que sur l'organisation du périscolaire. La plupart des maires ont sollicité les parents pour connaître leurs intentions dans le cas d'une ouverture proposée à l'issue du déconfinement en mai. Une CONFERENCE DES MAIRES sera organisée pour débattre de cette question. A défaut de pouvoir réunir les conditions techniques pour l'organiser et pour que tout le monde y accède, une sollicitation écrite sera effectuée avant ou après le débat. Un compte-rendu de cette conférence des maires sera communiqué. Mais avant tout, la communauté de communes attend officiellement les protocoles.



• **Restos du Cœur** : l'association a repris ses activités. Le mardi est consacré au CADA. Ils fonctionneront avec une livraison, il n'y aura donc pas de bus, ni de flux de personnes au siège. Le mercredi, jour de la distribution pour les autres bénéficiaires, un drive a été mis en place. Personne ne rentrera dans les locaux en dehors des bénévoles qui prépareront les sacs. Des masques de protection leur seront fournis par la communauté de communes. Contact : ad31.salies@restosducoeur.org

• **DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE** : une communication spécifique à destination des acteurs économiques du territoire est en cours. Depuis le début de la période de confinement, la communauté de communes relaie les informations sur les aides nationales et régionales à destination des entreprises du territoire. Mais, consciente de la difficulté imposée par la situation actuelle la communauté de communes propose un soutien de proximité pour les chefs d'entreprises en difficulté. Pour les orienter et renseigner au mieux, le service développement économique est à leur écoute au : 06.22.05.02.34 ou par mail cecile.castelle@cagiregaronnesalat.fr . Une écoute attentive permettra d'évaluer la situation individuelle de chaque entreprise, l'aider dans la recherche de lien direct avec les chambres consulaires et les autres partenaires et l'accompagner dans la recherche de solutions. Sans oublier les liens possibles avec les territoires alentours.

LES SERVICES SUSPENDUS JUSQU'À NOUVEL ORDRE

Enfance Jeunesse / Petite Enfance :

• Les accueils sont fermés (ALAE, centres de loisirs, multi-accueils, RAM) et tous les voyages prévus sont annulés.

Équipements sportifs :

- Gymnase d'Aspet fermé.
- Tennis couvert de Saint-Martory fermé.

Le transport à la demande (TAD) est interrompu.

Permanences et tiers-lieu :

- Les permanences (service local de l'habitat, conseiller info énergie, cap emploi) au siège et sur les pôles ne sont plus assurées en présentiel, mais possibilité de joindre les conseillers par mail ou téléphone.
- Le tiers-lieu basé au pôle de Saint-Martory est fermé.

Tourisme :

• Office de tourisme communautaire et Bureaux d'information touristique fermés mais l'équipe reste mobilisée en télétravail. Pour les joindre : contact@opyrenees.fr



- Bonnefont : stages & événements annulés jusqu'à nouvel ordre.
- Le Lac de Touille est fermé au public depuis le 21 mars dernier (avec arrêté municipal et préfectoral affichés sur site).
- LES SENTIERS DE RANDONNÉES SONT EGALEMENT INTERDITS (cyclisme, marche, équitation).
- Forum des associations : il est trop tôt pour évoquer son éventuelle organisation. D'ores et déjà la date du 05 septembre n'est pas retenue car ce serait la date de passage du Tour de France sur le territoire

“ ***Pour joindre la cellule de crise de la communauté de communes : secretariat@cagiregaronnesalat.fr ou 05 61 98 49 30***

Un point au jour le jour est fait sur l'évolution de la situation, et sur le fonctionnement des services. Une information vous sera donnée tous les jeudis, voire plus si nécessaire.